

Ce début d'automne très clément nous permet d'être plus sereins quant à la mise en route de la nouvelle chaufferie des bâtiments scolaire et périscolaire.

En effet, la chaudière ayant été livrée avec quelques semaines de retard, un froid précoce aurait posé quelques problèmes, bien qu'un «plan B» ait été prévu.

Les chauffagistes sont à pied d'œuvre maintenant et tout devrait fonctionner pour le retour des enfants à l'issue des vacances d'automne.

Viendra ensuite la phase la plus spectaculaire, à savoir la dépose des éléments de toiture et du bardage de la salle polyvalente.

Pour des raisons évidentes il n'y aura pas de présentation des vœux de la municipalité en janvier.

En revanche, la salle polyvalente rénovée sera inaugurée au second semestre 2024, inauguration à laquelle seront invités les villageois.

Travaux à venir dans les semaines et mois prochains :

- élargissement du chemin de la Piroulette et reprise de la bande de roulement ;
- création d'une place de retournement pour les grumiers chemin de la Piroulette ;
- pose de canalisations pour relier les réservoirs d'eau de Torpes et Osselle ;
- construction de la nouvelle station d'épuration ■

Affouage 2023/2024

Les inscriptions sont à faire en mairie ou par courriel jusqu'au 15 novembre.

Les affouagistes des années précédentes qui n'auraient pas rentré leur portion en totalité ne pourront s'inscrire. Une copie de l'attestation d'assurance «Responsabilité civile Chef de famille» est à fournir au moment de l'inscription ■

Tri des déchets

En 2022, les refus de tri se sont élevés à 23% des volumes collectés dans les bacs jaunes, soit 3 000 tonnes, sur le périmètre du Grand Besançon Métropole. Cela représente un coût de 438 000 € pour la collectivité (2 € par habitant). Par refus de tri, il faut entendre les déchets ménagers qui sont déposés dans le bac jaune.

Aussi, une campagne de sensibilisation et de rappel des règles se déroulera en 2024, à l'issue de laquelle les contrevenants **se verront facturer la totalité des déchets déposés dans le bac jaune** si la présence de déchets ménagers ou de verre y est détectée.

Il est rappelé que le dépôt de déchets dans une autre poubelle que la sienne est passible d'amende.

À partir de 2024, la déchetterie de Thoraise sera fermée les lundis et ouverte les autres jours de la semaine, y compris les premiers jeudis du mois ■

Domaine public

Malgré le rappel des règles relatives à la taille des haies au droit des voies publiques, il subsiste quelques endroits où celles-ci cachent des panneaux routiers, des bouches d'incendie ou gênent la visibilité aux carrefours.

Merci de bien vouloir se conformer à ces règles.

Comme pour le déneigement, le désherbage des abords des voies publiques au droit des maisons est à la charge de ses habitants ■

Recensement citoyen à 16 ans

Ce recensement OBLIGATOIRE est à faire **dans les trois mois** qui suivent le 16^e anniversaire. Il sera exigé pour passer les examens scolaires et le permis de conduire.

Présentez vous en mairie, munis d'une pièce d'identité et du livret de famille et d'un justificatif de domicile ■

À retenir :

Cérémonie du 11 novembre

à 11 h au Monument Aux Morts

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Le PLUI est en cours d'élaboration. La loi ZAN (zéro artificialisation nette à l'horizon 2050) limite d'ores et déjà les surfaces qui seront consacrées à l'extension du bâti. La surface totale attribuée au territoire de GBM sera à répartir entre les communes.

Pour ce qui concerne Torpes, les zones à urbaniser inscrites au PLU actuel **ne pourront pas être toutes conservées.**

Aussi, les zones pour lesquelles il n'y a pas de projet d'aménagement car les propriétaires des terrains ne souhaitent pas s'en défaire risquent d'être reclassées en zones agricoles ou naturelles.

Ce choix sera à opérer par la commune courant 2024 ■

Club du 3^e âge

Bonne nouvelle, le club a repris du service !

Pour passer de bons moments ensemble, rendez-vous les mercredis après-midi à la mairie, salle des associations (ancien salon de coiffure).

Vous pouvez aussi contacter la Présidente, Mme Niess au 03 81 58 65 60 ■

Sécheresse

Pour ceux qui en doutaient encore, les effets du dérèglement climatique sont de plus en plus perceptibles.

Les canicules à répétition, les restrictions à la consommation d'eau sont là pour nous le rappeler.

Les pluies violentes ne permettent pas l'infiltration des eaux et, partant, la recharge des nappes phréatiques.

C'est pourquoi il est vivement conseillé, dans les secteurs le permettant, d'infiltrer à la parcelle les eaux de toitures. Et c'est même une obligation lorsque l'habitation est reliée à un réseau séparatif. ■

LA CIGOGNE BLANCHE

Au bord de l'extinction au début des années 1970, la cigogne blanche ne comptait plus, en France, que 11 couples nicheurs.

Grâce aux actions mises en place, installation de nids artificiels, élevage en enclos, désormais 5 000 couples nicheurs sont répartis sur le territoire surtout dans le Sud Ouest et bien sûr en Alsace.

La situation reste cependant fragile. Cet oiseau est dépendant des zones humides et de leur préservation. La cigogne blanche se nourrit de mollusques, limaces, escargots, coléoptères, lombrics et décrevisses de Louisiane, espèce invasive qui est un véritable fléau pour la végétation aquatique et les populations de poissons et de batraciens.

Grand spectacle quand, sorties de nulle part, une escadrille de cigognes blanches rasant les toits de notre village et se posent sur les plus hauts bâtiments.

Décorations de Noël

« C'est Noël, il est grand temps d'allumer les étoiles »

Guillaume Appolinaire

Dernière ligne droite avant les fêtes de fin d'année. La commission est prête à nouveau à égayer le village avec les décorations originales confectionnées tout au long de l'année.

Nous attendons des bras pour venir nous aider à confectionner nos scènes.

Les dates d'installation :

- jeudi 30 novembre, 9h ;
- vendredi 1^{er} décembre, 9h ;
- samedi 2 décembre, 9h.

Le démontage aura lieu le 8 janvier 2024 à 9h également.

RDV aux volontaires sur le parking sous le plateau sportif.

« Prévoir, c'est déjà agir »

Pour faire le bilan de cette opération et préparer Noël 2024, RDV le 24 janvier 2024 à 20h30 à la mairie.

Mathias Mairey

Secrétariat de mairie : horaires d'ouverture

Lundi : 13h30 - 17h30 • Mardi : 9 - 12 h • Jeudi : 13 h30 - 17 h 30

PERMANENCE URBANISME le JEUDI UNIQUEMENT 13 h 30 - 17 h 30

Contacts mairie

03 81 58 65 61 / mairietorpes@torpes.fr

WWW.TORPES.FR

Permanence du maire

Mardi et jeudi : 15h / 16 h 30 / Samedi matin sur RDV.

Imprimé par nos soins. Ne pas jeter sur la voie publique.

Puis au petit matin, quand l'atmosphère se réchauffe, elles cherchent un courant ascendant et continuent leur voyage.

Alors que les oiseaux de nos campagnes disparaissent dans l'indifférence générale, la cigogne bénéficie d'un intérêt médiatique sans précédent dans les quotidiens régionaux et journaux télévisés. Véritable réussite de sauvegarde, le sauvetage de l'espèce démontre que tout est possible, mais le temps presse...



NICHOIRS

Pourquoi installer des nichoirs ?

- Les oiseaux sont en danger d'extinction en raison, entre autres, de la perte de leur habitat ;
- Contrôler les espèces nuisibles, comme les chenilles et pucerons néfastes aux arbres et aux plantes ;
- Faire de son jardin un refuge et encourager l'observation des oiseaux.

OFFRES D'EMPLOI

Il y a peu de bâtiments artisanaux ou industriels sur lesquels n'est pas portée la mention : « Nous recrutons » et souvent, des travaux sont retardés par manque de personnel

Grand Besançon Métropole est aussi impacté par cette pénurie de main d'œuvre. Ainsi, de nombreux postes y sont à pourvoir et notamment dans le service eau et assainissement. Entre autres métiers :

- agent de pilotage des stations des eaux usées ;
- agent de maintenance électromécanicien.ne
- plombier.ère-fontainier.ère,
- etc

Plus d'infos sur grandbesancon.fr



Des nichoirs ont été fabriqués avec le bois récupéré avant la rénovation de la salle polyvalente et seront distribués gratuitement aux habitants de Torpes.

Pour ce faire, vous voudrez bien vous inscrire de préférence par messagerie électronique à l'adresse : philippebernardin972@gmail.com ou par SMS au **0769764708** en indiquant votre nom, prénom et adresse.

Avec la collaboration du groupe LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux) inter village d'Osselle, les nichoirs seront remis (1 par foyer et dans la limite du stock disponible) en un lieu et une date qui reste à déterminer.

Merci de votre participation.

Philippe Bernardin

COURSE DE LA GRAPILLE

L'association La Torpésienne a pour but d'animer le village et de créer des liens entre les habitants en proposant des activités hebdomadaires (gym et sophrologie cette saison), des sorties (randonnées, ski, patinoire), des événements ludiques ou sportifs (vide-village récemment) et bien sûr la traditionnelle course de la Grapille.

Celle-ci se tiendra le **dimanche 5 novembre** avec cette année un nouveau parcours adulte de 20 km qui s'ajoute aux deux premiers. L'après-midi, les adultes feront place aux petits. Les grapilleurs.euses qui feront l'admiration des spectateurs !

Un appel est lancé à toutes les personnes qui auraient envie de donner un peu de temps et d'énergie durant cette journée. Les organisateurs ont un grand besoin de volontaires pour tenir les postes de signaleurs. Merci aux volontaires de contacter la torpésienne par mail : latorpésienne@gmail.com

Dans une ambiance conviviale pour coureurs et spectateurs, petits et grands, habitués ou novices, compétiteurs ou simples amateurs de sport-plaisir, il y en aura pour tous les goûts et toutes les envies... grand bol air garanti !

N'hésitez pas à vous inscrire ou/et inscrire vos enfants à l'adresse : www.cOURSE-grapille.com

